******

**Université Mohamed Premier.**

**Faculté Pluridisciplinaire de Nador.**

**Laboratoire : Société, Discours et Transdisciplinarité.**

**Département de Langues et Littérature Françaises.**

**Master : Langues, Cultures Marocaines et Ecologie.**

**Association thissaghnasse pour la culture et le développment**

**organisent**

**Colloque International autour de «  Développement et genre ».**

**Colloque International prévu pour le 27-28 Mars 2020.**

**« La nature agit toujours avec beaucoup de règles, mais nous ne jugeons pas comme elle agit ». Socrate.**

**La réflexion sur le rapport *développement et genre* émane de longs débats et recherches élaborés dans le cadre du module « Culture et Développement »enseigné et examiné au sein de deux semestres du Master « Langues, Cultures Marocaines et Ecologie », sans pour autant pouvoir en cerner tous les aspects.**

**En fait, la notion de développement, fort actualisée ces derniers temps dans les médias et dans les différents récits à voir, semble pâtir d’une surcharge sémantique compte tenu des difficultés de l’associer à des facteurs autres qu’économiques. Développer signifiaitdurant les années soixante, l’action de veiller à ce que l’économie progresse et de cette évolution, pensait-on, devrait émerger la prospérité matérielle au détriment de la nature, de l’environnement et des richesses dévorées de façon avide, une telle attitude prescrite par une tendance libérale, elle-même animée par un engouement débordant pour la consommation.**

**Durant la fin de la deuxième moitié du XX siècle, l’unité développement sera examinée pour remettre en question sa signification déficiente. Il s’agit désormais d’intégrer l’Homme dans toute tentative aspirant au développement. Une telle thèse a été brillamment accréditée et défendue par les grands maîtres de doute du XVI siècle, en rappelant sans cesse que c’est cette petite créature qui doit être le centre d’intérêt de tous les déterminismes, religions, textes juridiques, créations littéraires, inventions scientifiques, etc.**

**Ce colloque mettra de côté provisoirement, ces éléments nécessaires à tout développement fiable, durable et productif, telle la déclaration de la guerre à l’analphabétisme, à l’ignorance et à la précarité sans oublier cette large participation au processus de changement démocratique. Nous souhaitons, par le présent texte, inviter les intellectuels et les universitaires à la réflexion sur la possibilité de développer notre société où la femme sera actualisée comme partenaire évident, intégrant et inévitable. N’est-ce pas une vision naturelle des choses, puisque l’homme et la femme longeaient ensemble dès le commencement de l’histoire. Au passage, la vision réservée à la femme,est-elle le produit de son sort ou un « cliché stéréotype », émanant de représentations culturelles « populistes » jamais placées sous n’importe quel outil de vérification scientifique ?**

**Par ailleurs, il n’est pas « débile » qu’à chaque fois que la femme est évoquée, elle est soumise uniquement à des fantasmagories sexuelles « animalières » en dépit de ce dont toutes les femmes du monde ont fait preuve. Au Maroc au moins, la femme côtoie l’homme dans tous les secteurs y compris dans le projet de soumettre les jeunes marocains au service militaire.**

**Il est notoire de rappeler l’importance de recourir à la juridiction comme feuille de route quand il est question d’avenants qui divisent. A ce propos, la Constitution du Royaume du Maroc stipule de manière explicite dans l’article 19 : « *L’homme et la femme jouissent à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental ».*Le législateur marocain rajoute dansune langue limpide :*« L’état marocain œuvre à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes*», et que « *il est créé, à cet effet, une autorité pour la parité et la lutte de toutes formes de discrimination ».*C’est bienclair. Pourtant la question se pose encore : qu’est-ce qui empêche le passage à la mise en applicationde cette loi pour la société marocaine ?**

**Qu’en est-il de la prévalence de la violence contre les femmes ?Qu’en est-il de l’aboutissement de cette tendance ? Au Maroc, plus de 50 % des femmes sont mal traitées et soumises à différentes formes de violence. Le milieu urbain, censé abriter une population incarnant le « smic » culturel, l’emporte sur le milieu rural au niveau de cette fureur adressée à la femme. Une violence, faut-il le rappeler, qui englobe principalement les côtés psychologique (46.1%), économique (16.7%), physique (15.9%) et sexuel (14.3%), chiffres alarmants confrontés au silence inquiétant même de la part des intellectuels, tout au moins dans leurs productions (littéraires, artistiques, …).**

**Enfin, doit-on continuer de faire valoir cette vision anomique des choses, sachant bien que l’aire moderne et les aspirations des jeunes citoyens marocains soient incompatibles avec les règles sociales traditionnelles de contrôle ?**

**La taille si importante de ces constats et questions devrait impliquer des réponses, des solutions, des issues, des espaces où les débats se révèlent fertiles…. C’est dans cet esprit que ce colloque souhaite proposer quelques pistes et axes de réflexion :**

**-Femmes et Développement.**

**-Relations hommes/Femmes.**

 **-La violence contre les femmes. (Origine et Explication du phénomène.)**

**-Femmes et écriture.**

**-Femmes et culture immatérielle.**

**-Société et développement.**

**-Société traditionnelle/Société moderne.**

**-Libertés individuelles.**

**-Femmes et représentations culturelles.**

**-Société et développement.**

**-Femmes et culture numérique.**

**Nous invitons les chercheurs à prendre part au débat académique, à apporter des réponses aux interrogations soulevées dans cet argumentaire.**

 **Coordonnateur Pr. CHICAR Mouman**

Les propositions de communication devront être envoyées avant le 15 fervrier 2020 à l’adresse électronique du colloque : **chic\_66@hotmail.fr**

Lieu du colloque : **Faculté Pluridisciplinaire de Nador** (**Université Mohamed Premier**, ( MAROC)

* Langues du colloque : français, arabe , Espagnol et anglais